



## Ordonnance de télécom CRTC 2016-438

Version PDF

Ottawa, le 3 novembre 2016

### Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Norouestel Inc.	AMT 960 Modification au Tarif des services spéciaux – Service Internet pour entreprises à 500/500 Mbps	18 octobre 2016	1 <sup>er</sup> décembre 2016
Vidéotron s.e.n.c.	AMT 51 AMT 51A Modification au Tarif général – Introduction d'une nouvelle vitesse pour le service Internet de gros	13 juin 2016 30 juin 2016	3 novembre 2016

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale